

Cartographie du zonage réglementaire

Typologie du bâti

- Activités
- Habitat

Etablissements Recevant du Public

- ERP de catégorie 5

Infrastructures de transport

- Voie communale
- Chemin
- Voie ferrée de service
- Ligne de bus
- Piste cyclable
- TMD

Ouvrages d'Intérêt Général

- Ligne électrique
- Pylone

Eaux

- Point d'eau
- Bassin

Éléments de repérage

- Périmètre d'étude
- Entreprise source
- Limite de commune

Zonage réglementaire

- Interdiction stricte R
- Autorisation b (secteurs b1 et b2)

0 50 100 m

Source : © IGN/BD Ortho®, DRIRE
SEEFRR/RN/J.L.R. Map-info 7.8 le 12-04-2010

